

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 juin 2000
Français
Original: anglais

**Communiqué officiel publié à l'issue de la 4157e séance
du Conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos dans la salle du Conseil, au Siège, à New York,
le jeudi 15 juin 2000 à 15 heures**

À sa 4157e séance, tenue à huis clos le 15 juin 2000 à 15 heures, le Conseil de sécurité a examiné la situation concernant la République démocratique du Congo.

Le Président a adressé des invitations conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et aux articles 37 et 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, selon qu'il convenait, aux membres du Comité politique pour l'application de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka, ainsi qu'à la Zambie, au représentant du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine et au Représentant spécial du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo.

Les membres du Conseil et les membres du Comité politique ont eu une discussion franche et constructive.
